

Séance ordinaire du 23 avril 2018

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-troisième jour du mois d'avril deux mille dix-huit à dix-huit heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2018-02-55

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 23 avril 2018, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 25.2 et 25.3 intitulées :

« Adoption de règlement(s) »

Adoption du Règlement RV-2018-18-09 modifiant le Règlement RV-2017-16-56 sur la démolition d'immeubles
Document d'aide à la décision URBA-2017-186-R-2 »

« Adoption de règlement(s) »

Adoption du Règlement RV-2018-18-10 modifiant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats
Document d'aide à la décision URBA-2017-186-R-2 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Développement économique et promotion »

Offre d'achat du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'une partie du lot 2 288 906 du cadastre du Québec et financement afférent (rue de Bernières, secteur Saint-Rédempteur)
Document d'aide à la décision DEV-2018-057 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-56

Période de questions

Environ 15 personnes assistent à la séance. Personne ne prend la parole.

CV-2018-02-57

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par Isabelle Demers

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 9 avril 2018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-58

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 3, 9 et 10 avril 2018

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 3, 9 et 10 avril 2018 est déposé.

CV-2018-02-59

Dépôt du Certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2018-18-01 décrétant un emprunt de 3 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- ✓ Règlement RV-2018-18-01 décrétant un emprunt de 3 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations.
-

CV-2018-02-60

Dépôt du Certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2018-18-02 décrétant un emprunt de 5 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- ✓ Règlement RV-2018-18-02 décrétant un emprunt de 5 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations.
-

CV-2018-02-61

Abrogation de la résolution CV-2017-09-74 « Autorisation pour faire une demande au gouvernement du Québec pour procéder à l'expropriation du lot 2 433 277 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis) »

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-020](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par Steve Dorval

D'abroger la résolution CV-2017-09-74 « Autorisation pour faire une demande au gouvernement du Québec pour procéder à l'expropriation du lot 2 433 277 du cadastre du Québec (rue Saint Laurent, secteur Lévis) ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-62

Avenant au bail à intervenir avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports concernant le *Parcours des anses*

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-022](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par Steve Dorval

De conclure l'avenant au bail à intervenir avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, concernant le *Parcours des anses*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-BI-2018-022, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-63

Avenant à l'entente de développement culturel 2018-2020 à intervenir avec la ministre de la Culture et des Communications et crédits additionnels

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2018-009](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De conclure l'avenant à l'entente de développement culturel 2018-2020 à intervenir avec la ministre de la Culture et des Communications, tel qu'il est annexée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2018-009, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cet avenant.

D'accorder les crédits additionnels de 5 812 \$ et de 4 000 \$, afin de réaliser les projets assujettis à l'avenant, ce montant correspondant au montant additionnel de 9 812 \$ de la subvention provenant du ministère de la Culture et des Communications, et ce, aux postes indiqués à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-64

Ouverture du terrain du parc Olympique et du chalet des loisirs de Pintendre pour la tenue de l'activité *Chevaliers animent Pintendre*

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2018-013](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De permettre l'ouverture du parc Olympique, ainsi que le chalet des loisirs de Pintendre, les 30 juin et 1^{er} juillet 2018 jusqu'à 1 h, pour la tenue de l'activité *Chevaliers animent Pintendre*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-65

Renouvellement de la nomination de membres au comité de sélection pour le programme *Citoyen ou Citoyenne d'honneur de la Ville de Lévis*

[Document d'aide à la décision COM-2018-001](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par Karine Laflamme

De renouveler les nominations de monsieur Thierry Durand, directeur général du Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière, ainsi que monsieur Serge Hénault, directeur général de l'Unité régionale de loisirs et de sports C.-A jusqu'au 31 mars 2020, à titre de membres du comité de sélection du programme *Citoyen ou Citoyenne d'honneur de la Ville de Lévis*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-66

Ajout d'unités du programme de supplément au loyer et financement afférent

[Document d'aide à la décision URBA-2018-050](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser l'Office municipal d'habitation de Lévis à administrer une unité supplémentaire du programme de supplément au loyer de la Société d'habitation du Québec destinée à la Coopérative d'habitation L'Unisson (rue Massé, secteur Lévis), et d'en assurer le financement dans une proportion de 10 %, à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-67

Modification de la résolution CV-2015-04-45 « Participation de la Ville dans le cadre du projet de Coopérative de solidarité en habitation Carpe

Diem dans le cadre du programme AccèsLogis Québec (565, rue Saint-Joseph, secteur Lévis) »

[Document d'aide à la décision URBA-2018-075](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De modifier la résolution CV-2015-04-45 « Participation de la Ville dans le cadre du projet de Coopérative de solidarité en habitation Carpe Diem dans le cadre du programme AccèsLogis Québec (565, rue Saint-Joseph, secteur Lévis) » par le remplacement au deuxième alinéa, du dernier paragraphe par le suivant :

« et d'assumer 10 % du montant du supplément au loyer pour 28 unités de logement, et ce, pour une durée minimale de cinq ans, à même le budget de fonctionnement. ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-68

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 3 420 591 du cadastre du Québec (route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-030](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 3 420 591 du cadastre du Québec, d'une superficie de 11 523 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-69

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 5 820 842 du cadastre du Québec (chemin des Couture, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-033](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 5 820 842 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2,9 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-70

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 2 848 795 du cadastre du Québec (chemin Sainte-Anne, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-039](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 2 848 795 du cadastre du Québec, d'une superficie de 4,82 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-71

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le renouvellement de la décision 404142 sur les parties des lots 2 059 282 et 2 059 283 du cadastre du Québec (chemin Bélair Ouest, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-040](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour la fabrication de terreaux divers, d'un emplacement faisant partie des lots 2 059 282 et 2 059 283 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 25 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-72

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres qu'agricoles sur le lot 2 849 032 du cadastre du Québec (chemin de la Savane, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-041](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour une gravière-sablière, sur le lot 2 849 032 du cadastre du Québec, d'une superficie de 28,4 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-73

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture des parties des lots 2 359 861 et 2 359 863 du cadastre du Québec (chemin Saint-Roch, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-De Lévy)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-049](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour une sablière-gravière, des parties des lots 2 359 861 et 2 359 863 du cadastre du Québec, d'une superficie de 3,6 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-74

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture des parties des lots 1 962 413 et 1 965 040 du cadastre du Québec (chemin Demers, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-051](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour des aires de travail, des parties des lots 1 962 413 et 1 965 040 du cadastre du Québec, d'une superficie de 608,4 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-75

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation des lots 2 295 988 et autres du cadastre du Québec (chemin des Couture, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-053](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De donner un avis défavorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation des lots 2 295 988 et 2 059 576 du cadastre du Québec et des parties des lots 3 438 520 et 2 296 133 de ce cadastre, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-76

Demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion d'une partie du lot 2 602 332 du cadastre du Québec (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-056](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion d'une partie du lot 2 602 332 du cadastre du Québec, d'une superficie visée de 7 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-77

Aide financière aux organismes de revitalisation

[Document d'aide à la décision DEV-2018-036](#)

Il est proposé par Amélie Landry

Appuyé par Karine Lavertu

D'accorder une aide financière de 38 369 \$ à Rues principales Saint-Romuald inc., à Corporation de développement du Vieux-Lévis, à Corporation Charny revit et à Revitalisation village Saint-Nicolas, cette contribution représentant le dernier versement de l'aide financière annuelle à leur être versée en 2018 pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne, d'entériner les attentes à être signifiées à ces organismes pour 2018, telles qu'elles sont libellées dans la fiche de prise de décision DEV-2018-036, et de prendre acte des plans d'actions tels qu'ils sont annexés à cette fiche de prise

de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-78

Financement de la dépense relative à l'entente de visibilité à intervenir avec la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny

[Document d'aide à la décision DEV-2018-047](#)

Il est proposé par Amélie Landry
Appuyé par Karine Lavertu

De financer la dépense relative à l'entente de visibilité à intervenir avec la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny au montant de 75 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-79

Aide financière à Service d'entraide de Breakeyville

[Document d'aide à la décision DEV-2018-052](#)

Il est proposé par Amélie Landry
Appuyé par Karine Lavertu

D'accorder une aide financière de 25 000 \$ à Service d'entraide de Breakeyville pour son projet de *Relocalisation du Service d'entraide de Breakeyville - volet Rénovations*, conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-80

Attribution du contrat pour la location de machinerie lourde avec opératrice ou opérateur pour la saison 2018-2020 (pelles hydrauliques de 0,6 et 1 mètre cube)

[Document d'aide à la décision APP-2018-042-R-1](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par Isabelle Demers

D'attribuer le contrat pour la location de machinerie lourde avec opératrice ou opérateur pour la saison 2018-2020 (pelles hydrauliques de 0,6 et 1 mètre cube, lots 1 et 2) (appel d'offres 2018-50-19), à Excavation Jos Pelletier (2007) inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 575 000 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au

devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-81

Attribution du contrat pour la réfection 2018 des réfractaires du four de l'incinérateur de la Ville et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2018-049](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par Isabelle Demers

D'attribuer le contrat pour la réfection 2018 des réfractaires du four de l'incinérateur de la Ville (appel d'offres 2018-50-29), à M.B.I. corexcel inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 215 843,04 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-82

Avis de motion du Règlement RV-2018-18-16 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages C315, zone C2872, route du Président-Kennedy, secteur Pintendre) et présentation du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-2018-029](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-16 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet de permettre, dans la zone C2872, la classe d'usages « C315 Construction, démolition, excavation, aménagements extérieurs, émondage et abattage d'arbres » et de prévoir des normes applicables à cette classe d'usages.

La greffière dépose et présente le Projet de règlement RV-2018-18-16 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement comme suit :

Ce Projet de règlement autorise dans l'ensemble de la zone commerciale C2872, située en bordure de la route du Président-Kennedy dans le secteur Pintendre, les entreprises spécialisées dans les travaux de construction, de démolition, d'excavation, d'aménagements extérieurs, d'émondage et d'abattage d'arbres.

Ces activités sont compatibles avec la vocation commerciale et para-industrielle de la route du Président-Kennedy, ainsi qu'avec le secteur bâti adjacent.

CV-2018-02-83

Adoption du Projet de règlement RV-2018-18-16 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages C315, zone C2872, route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-029](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2018-18-16 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-029.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-84

Adoption du Règlement RV-2018-18-08 abrogeant le Règlement RV-2002-00-30 constituant le comité de circulation de la Ville

[Document d'aide à la décision INC-2018-010](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2018-18-08 abrogeant le Règlement RV-2002-00-30 constituant le comité de circulation de la Ville a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'abroger le Règlement RV-2002-00-30 constituant le comité de circulation de la Ville étant donné l'ajout de la gestion intégrée de la circulation et de la sécurité routière au mandat du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par Amélie Landry
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2018-18-08 abrogeant le Règlement RV-2002-00-30 constituant le comité de circulation de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-85

Adoption du Règlement RV-2018-18-11 décrétant des travaux relatifs à la réfection et au prolongement des rues du Grand-Tronc et de Saint-Denis, à la construction d'un carrefour giratoire, d'une rue future et de la rue de Bernières ainsi qu'un emprunt

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-025](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2018-18-11 décrétant des travaux relatifs à la réfection et au prolongement des rues du Grand-Tronc et de Saint-Denis, à la construction d'un carrefour giratoire, d'une rue future et de la rue de Bernières ainsi qu'un emprunt a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de décréter des travaux relatifs à la réfection et au prolongement des rues du Grand-Tronc et de Saint-Denis, à la construction d'un carrefour giratoire, d'une rue future et de la rue de Bernières ainsi qu'un emprunt n'excédant pas la somme de 8 220 000 \$, pour payer cette dépense, d'un terme de 15 ans, remboursable en partie en affectant annuellement une portion suffisante des revenus généraux, en partie par une taxe spéciale de secteur imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2018-18-11 décrétant des travaux relatifs à la réfection et au prolongement des rues du Grand-Tronc et de Saint-Denis, à la construction d'un carrefour giratoire, d'une rue future et de la rue de Bernières ainsi qu'un emprunt.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-86

Adoption du Règlement RV-2018-18-12 sur la tarification pour les services rendus par la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision POL-2018-004](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2018-18-12 sur la tarification pour les services rendus par la Direction du service de police a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable pour la vérification des antécédents judiciaires, le service d'un policier, la vérification dans le cadre du processus de demande de suspension du casier judiciaire, la validation des numéros de série et les fausses alarmes ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par Amélie Landry

D'adopter le Règlement RV-2018-18-12 sur la tarification pour les services rendus par la Direction du service de police.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-87

Offre d'achat du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'une partie du lot 2 288 906 du cadastre du Québec et financement afférent (rue de Bernières, secteur Saint-Rédempteur)

[Document d'aide à la décision DEV-2018-057](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'accepter l'offre d'achat du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'une partie du lot 2 288 906 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-057, d'autoriser le directeur du Développement économique et de la promotion à signer cette proposition, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville.

De financer la dépense relative à l'acquisition d'une partie du lot 2 288 906 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, d'une superficie approximative de 17 175,8 mètres carrés, et aux frais inhérents à celle-ci, au montant maximal de 2 864 000 \$, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et ce, conditionnellement à l'acceptation de la proposition de vente par la Ville d'une partie du lot 2 288 906 et du lot 2 288 907 de ce cadastre, dont le produit net de la vente devra être affecté à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-88**Période d'intervention des membres du conseil**

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2018-02-89**Félicitations à madame Florence Méthot**

Il est proposé par Isabelle Demers
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Florence Méthot pour avoir participé à la 30^e édition du *Concours Jean Pictet*, qui s'est tenu du 24 au 31 mars 2018 à Ohrid (ex-République yougoslave de Macédoine), source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-90

Félicitations à L'adoberge

Il est proposé par Karine Laflamme
Appuyé à l'unanimité

De féliciter L'adoberge pour la réalisation de leurs activités de financement et son implication exceptionnelle dans la communauté, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-91

Félicitations au Club d'urgence Rive-Sud Lévis

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Club d'urgence Rive-Sud Lévis pour leur 10^e anniversaire et l'excellence des services offerts à la communauté, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-92

Félicitations à Madame Michelle Cantin, présidente, et au Groupe femina

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Michelle Cantin, présidente, et le Groupe femina qui a remporté pour une 2^e édition consécutive le *Mérite d'or* dans la catégorie *Événement nautique 2017 par excellence*, lors du *Gala de l'Association maritime du Québec*, qui a eu lieu le 7 avril 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-93

Félicitations au Cercle des fermières de Charny

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Cercle des fermières de Charny pour la tenue de leur exposition et son implication exceptionnelle dans la communauté, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-02-94

Période de questions

Une personne pose des questions et émet des commentaires.

CV-2018-02-95

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par Isabelle Demers

À 19 heures 35, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
